

Séance du 11 septembre 2013.

Présents : MM. MATHELIN C., Bourgmestre-Présidente ; WERNER E., ~~ECHTERBILLE B.~~, PUFFET S., Echevins ; DAICHE P., CLAUDE A., ARNOULD P., FONTAINE A., ~~GUILLAUME M-H~~, Conseillers communaux ; MAGOTIAUX V., Directrice générale.

SEANCE PUBLIQUE

1. PV de la séance précédente

Le Conseil communal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance précédente.

2. PIC 2013-2016

Le Conseil communal,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre Furlan du 06/06/2013 relative aux Fonds d'investissement à destination des Communes ;

Vu que les Communes sont invitées à rentrer leur Plan d'investissement 2013-2016 pour le 15/09/2013 ;

Vu que le montant du droit de tirage pour la programmation de la Commune d'Herbeumont s'élève à 320.759 € ;

Revu sa délibération du 02/09/2013 approuvant le PIC 2013-2016 étant donné que deux projets retenus ne sont pas éligibles ;

Sur proposition du Collège communal et après avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve le Plan d'investissement 2013-2016 présenté comme suit :

1. Réfection de la Voie du Four à Herbeumont : 256.066,25 €
2. Réfection d'un mur en voirie, rue du Presbytère à Straimont : 75.746,00 €
3. Réfection de la rue des Pellières à St-Médard : 175.746,45
4. Réfection de la rue de l'Abreuvoir à Gribomont : 178.626,25 €
5. Réfection de la route de Biourge à St-Médard : 129.893,50 €

Sollicite par conséquent un subside de 408.039,24 € auprès du pouvoir subsidiant.

Par le Conseil,

La Directrice,

La Bourgmestre,

V. MAGOTIAUX

C. MATHELIN